



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 18 janvier 2019

6 400 projets accompagnés et financés en région Centre-Val de Loire

« Poursuivre la reconquête de l'eau tout en répondant aux enjeux du réchauffement climatique et de la biodiversité, voilà notre ambition » a déclaré Thierry Burlot, président du Comité de bassin Loire-Bretagne en préambule de la présentation du 11^e programme de l'eau 2019-2024, mardi à Orléans.

Doté de 2,27 milliards d'euros pour soutenir les projets du bassin Loire-Bretagne, ce programme se veut « une véritable boîte à outils d'accompagnement des porteurs de projets, collectivités ou entreprises » souligne Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

« À l'exemple des 6 400 projets accompagnés et financés en région Centre-Val de Loire lors du précédent programme » a précisé Nicolas-Gérard Camphuis, directeur de la délégation Centre-Loire, « nous veillerons à poursuivre nos actions de proximité à travers des contrats avec les territoires, pour continuer à améliorer l'état qualitatif de notre eau et l'efficacité du fonctionnement de notre bassin ».



photo agence de l'eau Loire-Bretagne

Dès janvier 2019, 2,27 milliards d'euros pour l'eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique sur le bassin Loire-Bretagne*.

Les actions du nouveau programme 2019-2024 concernent directement les habitants de nos départements (Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher et les parties sud de l'Eure-et-Loir et du Loiret) et de notre région Centre-Val de Loire. Elles portent sur la qualité de l'eau potable, l'aménagement de cours d'eau, les zones naturelles, les zones touristiques.

Les priorités sont : agir pour la qualité de l'eau, économiser l'eau face aux enjeux du changement climatique, garantir la solidarité avec les territoires ruraux les plus défavorisés ou encore restaurer les rivières et les zones humides.

Ce 11^e programme est marqué par une baisse de la pression fiscale de 15 millions d'euros avec des redevances rééquilibrées entre les différents contribuables.

Retrouvez l'intégralité de notre [dossier de presse](#).

Pour accompagner votre rédactionnel, vous pouvez télécharger [des photos](#) (crédits Agence de l'eau Loire-Bretagne).

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

(*) Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

L'agence de l'eau intervient au plus près du terrain au travers de ses 5 délégations régionales qui la représentent auprès des instances locales et régionales, de ses partenaires et de ses interlocuteurs.

La délégation Centre-Loire intervient sur les six départements de la région Centre-Val de Loire, le Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et les parties sud de l'Eure-et-Loir et du Loiret.